



Annulation d'un preavi pour mon logement

Par **QUEVILLON**, le **28/10/2008** à **18:03**

il me reste trois semaines avant la fin de mon preavi et por des raisons personnel je ne peut plus partir
es ce possible de l'annuler et de rester dans mon logement?
et quel risque j'encoure si je reste si ce n'est pas possible?

Par **Mike46**, le **28/10/2008** à **19:35**

Bonsoir,
Je vous conseil de prendre contact dans les plus brefs délais avec votre propriétaire afin de trouver un arrangement amiable.
Si un arrangement est trouvé adresser un courrier recommandé au propriétaire en lui signifiant votre volonté de renoncer à la fin du bail.
Si aucun arrangement n'est trouvé vous serez dans l'obligation de quitter le logement à la date de fin du préavis.
Cordialement